

Dominique MEHL

## LE TÉMOIN, FIGURE EMBLÉMATIQUE DE L'ESPACE PRIVÉ/PUBLIC

La publicisation de la parole privée par la radio et la télévision révèle et conforte de profondes transformations dans les rapports entre espace privé et espace public. Les frontières se brouillent et se modifient selon les enjeux traités et les acteurs conviés. Les territoires se superposent et s'absorbent mutuellement en fonction des thèmes mis en débat et de l'implication différentielle des protagonistes.

Historiquement, le partage entre domaine public et privé a toujours été mouvant. Mais chaque époque, chaque société et chaque culture se reconnaissent dans les lignes de démarcation du moment. La collectivité imprimait son label aux questions, réflexions, positions, émotions émanant d'elle et de ses membres. Les unes devant être réservées à la conversation personnelle et au face-à-face, les autres pouvant être traitées sur la place publique. Mélanger les genres, confondre les paroles signifiait enfreindre des règles du jeu, règles non écrites mais socialement consenties. La pudeur, la discrétion, le quant-à-soi étaient prédéfinis par les moralistes, les idéologues, les pédagogues. De même, les contours du débat public étaient codifiés socialement. Certes, les digressions étaient fréquentes et les évolutions sociales devaient beaucoup aux scandales, à l'indécence, à la levée de tabous initiés par des paroles échappées des colloques singuliers, portées par des actions collectives et captées par les arènes publiques. Ainsi, les bornes qui balisent le domaine public n'ont cessé de se déplacer, mais, à chaque période, dans chaque conjoncture, les sociétés se sont prémunies contre la confusion des genres. Le partage des eaux, historiquement et culturellement variable, demeurerait un principe d'organisation du débat public, de séparation entre espace public et espace privé.

Il semble aujourd'hui que les digues aient cédé et que les eaux se soient mêlées. Aucune question privée ne demeure plus à l'abri de l'indiscrétion publique. La discussion publique ne refoule guère les passions privées. Les médias recueillent et suscitent les confidences jusqu'alors murmurées dans le secret des confessionnaires religieux ou laïcs. L'intimité des citoyens ordinaires, mais aussi des membres de l'*establishment*, s'expose au regard et à l'écoute de tous. Même la classe politique est gagnée par cet engouement pour le dévoilement de soi.

Pourtant, la distinction privé/public ne s'est pas évanouie. Elle s'est transformée à l'aune de l'épanouissement de l'individualisme contemporain. De nouvelles formes de présentation de soi ont émergé. Les nombreux entretiens conduits auprès des acteurs de la télévision de l'intimité dévoilent le caractère éminemment personnel de l'articulation consentie entre le dicible et l'indicible, le communicable et le secret, le dedans et le dehors, le pour soi et le pour l'auditoire. L'intimité n'est plus circonscrite a priori, elle est ré-élaborée au gré de sa propre histoire, de ses propres difficultés, de ses propres projets. Pour les uns, dévoiler sa sexualité personnelle en public paraît impensable tout en étant audible si cette confiance vient d'autrui. Pour d'autres, révéler ses mésententes conjugales sur une scène médiatique relève d'un exhibitionnisme malsain, mais évoquer ses blessures d'enfance semble parfaitement légitime. Pour les uns, décrypter ses sentiments parentaux devant un parterre de spectateurs semble obscène tandis que confesser ses troubles psychologiques relève tout naturellement d'une catharsis collective. Pour d'autres, raconter sa vie quotidienne dans ses détails les plus personnels nourrit la réflexion de la société sur elle-même, alors que divulguer ses opinions politiques représente une atteinte à son libre arbitre.

Ainsi, les barrières entre espace public et espace privé, entre vie publique et vie privée, entre intimité et extimité, entre for interne et for externe sont déplacées, sans cesse ré-articulées, au gré des sollicitations émanant des scènes publiques et au fil des élaborations suggérées par les inspirations individuelles.

En ce sens, il devient difficile de se mouvoir dans une problématique « géopolitique » qui délimiterait des territoires et des frontières. Il semble plus approprié de raisonner en terme de processus :

Processus par lesquels l'espace public de la délibération sociétale est modelé par l'espace privé de la conversation personnelle. Et inversement.

Processus par lesquels la vie publique, en collectivité, témoigne d'une réflexion sur les mœurs et la quotidienneté ancrée dans la vie privée, familiale, amicale, relationnelle. Et inversement.

Processus par lesquels les pourtours de l'intimité et les orientations de celle-ci s'élaborent en symbiose avec son extimisation, c'est-à-dire son exhibition. Et inversement.

Processus par lesquels l'introspection s'alimente d'une certaine forme d'extrospection, de discours sur soi-même proféré devant un collectif d'auditeurs. Et inversement.

Processus par lesquels le for interne, soit la réflexion et élaboration sur soi, se forge en articulation avec une part d'extériorisation, de mise en visibilité de cette épreuve de conscience personnelle. Et inversement.

Nous désignerons par espace privé/public ce lieu où a cours une délibération de la société avec elle-même, sur des scènes visibles et audibles par des auditoires larges et composites, délibération qui engage des paroles relevant de l'expérience personnelle et individuelle.

Ce va-et-vient entre dévoilement public et retour sur soi s'épanouit à l'ère de l'individualisme, et cela d'un double point de vue. D'une part, les identités se construisent en imbriquant expérience sociale et expérience individuelle dans le cadre de confrontations, de comparaisons, d'évaluations qui se nourrissent de l'histoire personnelle du sujet et de son appropriation des expériences collectives contées sur la place publique. D'autre part, l'interférence entre parole publique et parole privée ne relève plus de définitions sociales, cet entrelacement étant lui-même marqué du sceau des inclinations individuelles.

De nombreux auteurs ont déploré l'extinction de l'espace public, désormais dévoré par l'espace privé. Une approche en terme de processus et d'articulation conduit plutôt à s'interroger sur les nouvelles configurations de cet espace privé/public. À examiner le mode de débat et de délibération sociétale induit par la subjectivisation ou la psychologisation du rapport entre privé et public. À déchiffrer, pour le débat public, les effets de ce cheminement variable et personnel entre publicisation et privatisation<sup>1</sup>.

## L'ESPACE DU TÉMOIN

L'espace privé/public porte plusieurs marques spécifiques.

En premier lieu, il enregistre un afflux de propos concernant la vie quotidienne et intime. Il accumule le récit d'histoires personnelles, sentimentales et affectives. Événements relationnels de l'enfance, de la famille, de l'amitié sont passés au peigne fin. Émotions et sentiments affluent sur la scène publique.

1. Cet article s'appuie sur l'enquête réalisée auprès des acteurs de la télévision de l'intimité. Enquête portant principalement sur les *reality shows* et sur l'émission animée par Mireille Dumas, *Bas les masques* (étude des magazines diffusés entre septembre 1992 et juin 1994) (Mehl, 1996). Enquête prolongée par l'analyse des émissions plus récentes, tout particulièrement celles produites par Jean-Luc Delarue, *Jour après jour* et *Ça se discute* programmées entre le 9 février 2000 et le 28 novembre 2001 et interview du rédacteur en chef de *Ça se discute*, Gilles Bornstein (15 novembre 2000).

Des propos réservés jusqu'alors aux confrontations interpersonnelles, familiales, amicales, psychothérapeutiques envahissent les écrans. Les émissions produites et animées par Jean-Luc Delarue, *Jour après jour* et *Ça se discute*, sont emblématiques de cette tendance. Mais on pourrait citer la quasi-totalité des programmes de télévision, qu'il s'agisse de magazines, de plateaux de discussion sur des problèmes de société et même de documentaires. Ce mouvement touche aussi la fiction qui, en particulier dans les séries prisées du public jeune, braque ses projecteurs sur les mœurs et la vie quotidienne, jouées sur un mode très réaliste par leurs personnages récurrents.

En second lieu, l'espace privé/public tend à traiter les questions et enjeux sociétaux, et même politiques, à travers le prisme de la personne et de sa personnalité. Les responsables d'entreprise ou d'administration, les patrons des institutions sociales ou l'élite politique sont encouragés à parler d'eux-mêmes tout en défendant leur programme ou leur action. Le déclin des émissions politiques traditionnelles fondées sur les joutes intellectuelles atteste de cette évolution qui pousse les managers du pays à se présenter plutôt chez Michel Drucker ou Alain Ruquier que chez Arlette Chabot ou Christine Ockrent. Les questions publiques sont de plus en plus débattues à l'aide d'une grille personnalisée.

En troisième lieu, cette subjectivisation de la délibération sociétale conduit à la promotion du témoin érigé en acteur central de l'espace privé/public. L'individu ordinaire, dans toute sa banalité, sa candeur, mais aussi son originalité et sa véracité, devient le héros du spectacle télévisuel. Le citoyen lambda occupe les estrades, s'installe dans les fauteuils de l'interviewé, incarne le personnage pivot et parfois unique de ces shows médiatiques. Il est convié à parler à la première personne et à parler de lui-même. Il n'est pas invité pour attester de la réalité d'un fait ou d'un événement, comme le témoin historique ou le témoin en justice, mais pour certifier de l'authenticité d'un mode de vie ou d'un affect au nom de sa propre expérience, à l'aune du récit de sa propre vie. La singularité est à ce point valorisée que, lorsqu'un témoin a été recruté par un canal associatif, ce qui est fréquent, son appartenance à un groupe collectif est tue. Le témoignage dans l'espace privé/public se conjugue exclusivement au singulier.

Pourtant, de cette individualisation extrême des exemples ne ressort pas une cacophonie inextricable où le lien et la communication seraient abolis. Les récits sont singuliers, mais ils se parlent et ils parlent au public. Le témoin de ces magazines télévisuels n'est pas un confident qui invite le téléspectateur dans son territoire secret, mais un acteur qui lui adresse une proposition.

Pour que la vertu de son verbe puisse opérer, pour qu'il soit audible par un auditoire large et composite, le témoin est choisi et mis en scène en sorte que son image et sa prestation soient dé-singularisées. Le particulier doit, d'une

certaine façon, incarner le général ou, au moins, ouvrir sur la généralité. En ce sens, la présence, la parole, la personne du témoin de l'espace privé/public sont emblématiques.

Le témoin, issu de la société civile, recruté pour son appartenance au monde des sans-grade, est parfois sélectionné pour sa représentativité. Sa candidature est retenue parce qu'il semble incarner « monsieur tout le monde ». Ni trop original, ni exceptionnel, ni rare, ni excessif, il pourrait apparaître comme une sorte de reflet du public moyen dans lequel la moyenne des français serait censée se reconnaître. L'anonymat qui, souvent, signe sa prestation souligne cette filiation avec l'ensemble du corps social. À la limite, il est à lui seul un fragment incarné d'opinion publique. Une opinion publique en chair et en os, qui se démarque de celle, abstraite, représentée par les sondages ou partiellement mise en forme par les médiateurs. Une opinion publique qui ne serait plus une palette de chiffres et de statistiques, une figure invisible et inaudible rendue accessible par la médiation d'interprètes et de traducteurs. Une opinion publique, au contraire, vivante et palpable. Une opinion publique qui a les apparences de la réalité et dont la mise en scène sollicite l'identification du public.

Pourtant, le témoin est, à l'inverse, bien souvent un personnage hors norme, notamment sur les plateaux de *Ça se discute*. Victime de préjugés, attaché à des modes de vie considérés comme marginaux, perclus de blessures non cicatrisées, adepte de pratiques minoritaires ou réprouvées, il attire le regard et l'écoute par l'originalité de son histoire. Toutefois, sa personnalité excentrée ne paraît pas excentrique. Car son cas particulier figure une situation partagée : celle de ceux qui vivent, dans le silence, les mêmes problèmes et les mêmes choix. À l'horizon du récit d'un buveur, le vécu de l'alcoolisme. Dans le sillage de la confession d'un séropositif, le poids psychologique de la maladie. Dans l'élan du *coming out* d'un homosexuel, la souffrance partagée de ceux qui ont dû si longtemps se cacher. De plus, son cas particulier symbolise un problème de société plus général. Les projecteurs braqués sur les marges attirent le regard sur le centre. L'aveu du buveur pose la question du traitement social des dépendances. La narration du séropositif révèle les carences de la société vis-à-vis de l'épidémie de sida. La déclaration de l'homosexuel lève le voile sur les intolérances contemporaines.

Les modalités de glissement du particulier au général relèvent d'une alchimie, conforme à toutes les alchimies médiatiques, qui implique une collaboration tacite de l'émetteur et du récepteur. La sélection du témoin, le choix de ses paroles, mais aussi de son allure ou de son tempérament sont la première condition de son accès à l'arène publique. Cependant, le caractère emblématique du témoignage ne se noue finalement que dans l'acte de réception. C'est par le truchement du lecteur, de l'auditeur, du téléspectateur que s'opère le passage du

« je » au « on ». Le témoignage privé accède à la dimension délibérative de l'espace public au moment où le spectateur peut dire : « J'ai vécu, je vis, je vivrai, mes proches ont vécu, vivent, vivront la même expérience. Et c'est pour cette raison que je m'y intéresse ». Ainsi, le témoignage privé s'inscrit dans l'espace public à travers un processus d'identification rendu possible par le caractère emblématique du propos, parié par le producteur et opéré par le spectateur.

#### UN ESPACE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Évaluer le type de débat fécondé par ces paroles qui ne sortent ni des manuels, ni des livres, ni des laboratoires, ni des ministères requiert d'abord d'identifier les acteurs de ces confrontations.

De semaine en semaine, d'émission en émission, la télévision fait défiler des centaines de personnes totalement inconnues. Retenues ni pour leur savoir, ni pour leurs engagements, ni pour leurs convictions, ni pour leur expertise, elles sont sorties de l'ombre et du silence social. Recrutés par le canal d'associations, recommandés par certains réseaux professionnels, sollicités par petites annonces et surtout contactés par relations interpersonnelles, les témoins affluent de toute part sans que leurs positions idéologiques ou leur érudition n'influent sur ce destin médiatique.

Ils représentent d'abord une émanation de la société civile. Certains appartiennent à des associations constituées autour de thèmes liés aux mœurs, aux modes de vie, à des groupes de parole ou de conscience, à des collectifs d'échange d'expériences (Par exemple : SOS femmes battues, Les Alcooliques Anonymes, Vivre son deuil...). Il s'agit alors d'associations tournées vers l'identité de l'acteur, nullement vers l'opposition à un adversaire, encore moins mues par un projet historique visant la totalité. Ces associations, la plupart du temps, incarnent la face communautaire et non revendicative de mouvements sociaux issus de la mouvance post-soixante-huit. Très visibles dans les pays anglo-saxons, notamment aux États-Unis, elles vivent en France une existence nettement plus souterraine. D'ailleurs, les émissions de télévision qui puisent abondamment à leur source ne rendent pas l'association en tant que telle plus apparente. Mais elles accordent une publicité à son discours en captant le propos de certains de ses membres.

Bien souvent, le témoin n'est relié à aucun réseau collectif pouvant justifier un acte d'engagement public. Il est tout simplement contacté par le canal de relations personnelles, amicales, confraternelles, professionnelles. Ce sont donc, à quelques exceptions près, des personnes issues de la partie immergée de la société civile, ceux qui n'ont pas accès, par statut, au débat public, ceux qui sont sans porte-parole. En ce sens, la télévision promeut le discours d'ac-

teurs sans voix, sans relais, sans haut-parleur : des absents de l'espace public.

Leur lien consubstantiel avec la société civile s'exprime volontiers à travers une fiction d'anonymat. Prénommés, ils sont rarement nommés. Si leur état civil est révélé, il compte peu dans leur identification. Parfois même, ils portent un masque, symbolisant l'effacement de la personnalité au profit de la représentativité.

Par contrecoup, dans ces dispositifs centrés autour de la parole profane, la place et le rôle des experts se trouvent largement minimisés, voire, parfois, réduits à néant. L'observation de *Ça se discute* est, de ce point de vue, particulièrement édifiante. Chaque émission, entièrement construite autour de l'accumulation de témoignages privés, accueille aussi des spécialistes, médecins, juristes, sociologues et surtout psychologues. Mais, symbole de leur statut flottant, le lieu d'où ils parlent n'est pas fixe. La plupart du temps, l'expert est invité à s'installer sur l'estrade, face au public, aux témoins et à l'animateur. Mais, quelquefois, il intervient brièvement, sans quitter les gradins où est installé le public. Enfin, de temps en temps, l'estrade n'est pas occupée par un expert mais par un témoin dont les propos se trouvent dès lors mis en relief. Ainsi, dans cette émission, l'emplacement attribué à l'expert signale la dimension subalterne de sa parole.

De même, le statut accordé à son discours reflète cette position subordonnée. Le savant, le spécialiste, le responsable institutionnel est mobilisé en vue d'éclairer les cas exposés. Il est prié de ne pas trop asséner de principes ni étaler de savoirs. Il est invité à accompagner le témoignage en le prolongeant, en le délocalisant. Quelques chiffres parlants, quelques exemples frappants, quelques leçons tirées des expériences entendues confrontées à sa propre expérience, notamment l'expérience clinique du psy. Dans ce contexte, l'expert est souvent tenté d'emprunter le style du témoin et de livrer au débat sa propre histoire et sa propre personne<sup>2</sup>. En fin de compte, le discours de l'expert est second, souvent amputé, parfois occulté. L'expert est choisi pour son savoir mais, en réalité, il est sollicité dans le débat pour sa complicité avec les témoins et le processus même du témoignage. Ce mode d'irruption de la société civile sur la scène médiatique produit une inversion des places dans la délibération publique.

Dans le même temps, le statut du témoignage se modifie : le témoignage-exemple cède le pas devant le témoignage-argument.

2. À cet égard, on peut citer un exemple significatif de ce glissement du témoignage de l'expert : Le 24 février 2001, sur le thème « L'amour peut-il rendre fou ? », l'avocat invité sur l'estrade à parler de sa connaissance juridique des crimes d'amour, bascule et commence à raconter comment il a failli étrangler sa maîtresse.

Dans le premier scénario, le récit personnel tend à illustrer une démonstration ou un plaidoyer. Il vient à la rescousse d'une argumentation éclairée. Il est sollicité à titre d'exemple, attestant de la réalité d'un fait ou d'un événement. Acteur ou victime de tragédies historiques, il confirme, par l'évocation de son vécu, la lecture et les interprétations de ceux qui écrivent l'histoire. Spectateur actif ou oculaire, il est requis par la justice pour authentifier un préjudice et accréditer la construction de la preuve par la défense ou l'accusation. Interviewé ou filmé pour un journal ou un documentaire, il certifie, au nom de sa présence sur les lieux, que le reportage du journaliste ne relève pas de l'imagination ou de la seule subjectivité de ce dernier. Le témoin assure alors : « Ce que dit l'historien, le juge, l'avocat, le journaliste est vrai car je l'ai vécu ». Il est l'auxiliaire de l'expert.

Dans le second scénario, le récit personnel tient lieu de démonstration. Il se présente comme un argument en soi. La seule présence et expression du témoin vaut vérité. Dans ce cas, le témoin affirme : « C'est vrai parce que je l'ai vécu ». L'expert devient son assistant.

Ainsi, l'espace privé/public du témoignage se présente, en premier examen, comme un théâtre d'expression pour des personnes de la société civile restées sans voix, tout en se conformant à un modèle dans lequel l'expérience personnelle acquiert le statut d'argument et de repère pour la réflexion sociétale.

### Un espace de la diversité

La composition des plateaux de l'émission *Ça se discute* obéit à deux lignes de force significatives d'une conception très particulière de la délibération sur les questions de mœurs et de vie quotidienne.

En premier lieu, les projecteurs ne sont pas braqués sur les situations communes, sur les expériences banales ou répandues, sur les configurations majoritaires. Au contraire, ils se focalisent sur les scénarios hors norme, sur les usages minoritaires, sur les destins en marge. Pour saisir des questions centrales pour la société, qu'il s'agisse de la vie psychique, de famille ou de sexualité, la télévision de l'espace privé/public emprunte les chemins de traverse, les routes buissonnières, les sentiers interdits.

Les nombreuses émissions consacrées à la famille l'abordent toujours à travers des situations non conventionnelles. Le couple conjugal, marié élevant ses propres enfants biologiques n'est pas la vedette des plateaux conçus par l'équipe de Jean-Luc Delarue. Il en est même le grand absent. Tandis que les familles recomposées, monoparentales, homoparentales, adoptives, nourricières occupent le devant de la scène. L'état actuel des modèles domestiques est perçu à travers une cartographie qui assemble toutes les pièces non traditionnelles du puzzle familial. La photographie des foyers contemporains met

en relief les configurations atypiques, les regroupements plus habituels demeurant dans l'ombre<sup>3</sup>.

En second lieu, la composition des plateaux obéit à un impératif de diversité. Les situations exposées, les expériences racontées, les difficultés évoquées, les solutions ébauchées sont toujours spécifiques et divergentes les unes des autres. Les cas, bien que rassemblés autour d'une même problématique, ne sont jamais semblables, ni interchangeables, ni cumulatifs. Chaque expérience relatée ne se distingue pas seulement d'une autre par la personnalité ou la psychologie du personnage qui l'incarne. Elle se détache par l'option de vie qu'elle incarne, option qui la différencie de celle de chacun des autres témoins<sup>4</sup>.

À nouveau, au sein même de chaque émission, la diversité s'incarne de préférence aux marges, voire aux extrêmes, plutôt qu'à travers des destins plus classiques. Le pluralisme de l'expérience sociale trouve ses avocats au sein de configurations non conformes, non reconnues, non légitimes, voire tabous<sup>5</sup>.

3. À titre d'illustration, examinons le plateau de l'émission du 7 février 2001 sur la famille. Une mère et sa fille qu'elle n'a pas élevée et qui vit chez ses grands-parents ; la mère la voit seulement pendant le week-end. Une jeune femme de 26 ans issue d'une famille traditionnelle, ayant trois sœurs, a vécu avec son père après le divorce de ses parents ; à la mort de son père, elle devient tutrice de sa plus jeune sœur qu'elle élève. Deux jeunes garçons de 12 et 14 ans dont les parents sont divorcés racontent leur garde alternée. Une femme divorcée, mère de deux enfants ayant rencontré un homme veuf père de deux enfants lui aussi ; les enfants des deux côtés demandent à leurs parents respectifs de s'installer ensemble. Un couple à la tête d'une famille recomposée comprenant un enfant de la femme, deux enfants de l'homme conçus avec deux femmes différentes et un bébé conçu en commun. Une femme mère de trois enfants puis d'un autre né d'un autre père ; pas d'homme à la maison ; elle élève seule ses quatre enfants ; elle a un ami qui ne vit pas avec elle. Un couple de personnes âgées et une jeune fille : elle a été élevée par ses grands-parents dès l'âge de deux ans. Sur l'estrade, une jeune femme issue d'une famille décomposée, ayant eu deux beaux-pères et trois belles-mères, n'ayant vécu qu'avec une seule de ses demi-sœurs ; aujourd'hui mariée et mère d'un petit de 17 mois.
4. À titre d'exemple, citons l'émission du 6 septembre 2000, intitulée : « L'amour est-il plus fort que les tabous ? ». Une jeune femme de 23 ans mariée à un ex-prêtre de 41 ans dont elle a fait la connaissance à 14 ans. Une jeune femme mariée à son beau-frère, le jeune frère de son premier mari. Une jeune fille de 18 ans en couple depuis trois ans avec un homme de 58 ans. Une jeune femme institutrice ayant une liaison avec un de ses élèves et inculpée pour cette raison. Un professeur suspendu pour avoir eu des relations avec une de ses élèves. En duplex, une jeune femme enceinte de son cousin germain, marié par ailleurs et avec qui elle ne peut donc pas vivre.
5. Considérons un thème, l'amitié, qui pourrait susciter un plateau où les situations calmes prévalent et où les bons sentiments affluent. Pourtant, le plateau de l'émission du 31 mai 2000, intitulée « Amitié pour le meilleur et pour le pire » nous entraîne à nouveau au cœur de situations paroxystiques. Un homme dont le meilleur ami est parti avec sa femme. Une femme enceinte du mari de sa meilleure amie. Une jeune fille qui a entièrement coupé les ponts avec sa meilleure amie confidente de tous les jours. Une jeune fille dont la meilleure amie s'est suicidée. Un homme qui a monté un bobard grave pour tester l'attachement de ses amis. Une bande d'amies ayant fait ensemble et par amitié des braquages de banques puis de la prison. Deux couples amis qui, du lever au coucher, font absolument tout ensemble.

Cette préférence pour les situations socialement minoritaires, cet appétit pour les histoires de vie originales, parfois excentriques, dessine le pourtour d'un espace public mettant en scène le libéralisme culturel. Car, et c'est une caractéristique fondamentale de ces émissions, le jugement n'est jamais requis. Il serait plutôt blâmé. Ainsi, l'animateur ne cesse de souligner la valeur équivalente de chacun des choix explorés par les invités. Il rappelle que toute expérience est estimable. Il invite explicitement à la tolérance envers les différences revendiquées par les uns et les autres. Mais, surtout, souligne l'égle légitimité de chaque propos tenu. Experts et témoins sont encouragés à respecter le dire de l'autre, à accepter la diversité et, essentiellement, à reconnaître le pluralisme des mœurs sans estampiller hiérarchiquement les conduites, les pratiques, ni les convictions<sup>6</sup>.

En ce sens, la télévision de l'intimité explorée par les magazines contemporains, tout particulièrement ceux produits par Jean-Luc Delarue, diffère sensiblement de celle du milieu des années quatre-vingt, telle que, notamment, Mireille Dumas la concevait. À l'époque, le média mettait l'accent sur la souffrance sociale et exhibait la parole de victimes : victimes de préjugés, de tabous, de maladies, de déconsidérations ou de discriminations. Elle nouait avec le public un pacte compassionnel, l'invitant à souffrir à distance avec la figure du malheur, de l'oppression ou de la stigmatisation sociale.

Aujourd'hui, l'accent porte davantage sur la diversité des mœurs, l'équivalence des modes de vie et la liberté individuelle pour le spectateur de choisir ses propres repères dans un monde où les conduites se valent<sup>7</sup>. Les témoins de *Ça se discute* ne viennent pas seulement exposer leur peine, faire partager leur infortune. Ils se présentent devant le public pour annoncer leurs choix et le soumettre à son verdict silencieux. Ainsi, les émissions actuelles sont un des

6. On pourrait aligner une liste très longue des émissions où s'incarne, par la diversité des situations et le regard compréhensif sollicité sur elles, la mise en scène de ce pluralisme culturel et de l'appel à la tolérance. Des situations les plus banales (par exemple « Faut-il couper les ponts avec les ex ? » du 15 mars 2000, « Pourquoi cherche-t-on à pousser ses enfants ? » du 10 octobre 2001...) où s'exposent des exemples contradictoires sans que l'un prenne le pas sur l'autre. Aux thèmes les plus difficiles (« Femmes battues : comment briser la loi du silence ? » du 26 avril 2000, « Les prostituées sont-elles victimes de nos préjugés ? », du 20 septembre 2000, « Handicaps, maladies, peut-on donner la vie ? », du 15 novembre 2000, « Hermaphrodites, travestis, androgynes. Comment vit-on la frontière des deux sexes ? » du 29 novembre 2000, « Comment vivre après un inceste ? » du 7 mars 2001).
7. Le recensement des thèmes de *Ça se discute* montre bien ce partage entre des émissions centrées sur la souffrance et d'autres sur les mœurs : sur 73 émissions analysées, diffusées entre le 9 février 2000 et le 28 novembre 2001, moins de la moitié traitent de questions psychologiques et personnelles (maladie, handicap, folie, troubles psychiques...) dont deux tiers réunissent surtout des sujets en souffrance. Plus de la moitié (40) traitent de phénomènes de société, dont l'immense majorité (25) concerne les mœurs (amour, couple, hommes, célibat, éducation sexuelle...).

théâtres contemporains où se jouent les pièces du libéralisme culturel. Les options de vie les plus diverses, voire les plus extrêmes, y sont contées sans être moralement jaugées et se retrouvent socialement légitimées par cette publicité. Le public, encouragé à la tolérance, est invité à choisir les fondations qui guideront ses conduites à venir, à opérer discrètement son propre tri, à se faire sa propre opinion, à trouver ses préférences dans cette arène aux valeurs multiples, à nourrir sa propre réflexion et introspection de ces expériences vécues et racontées par autrui, à bricoler son identité au fil de ces divers récits.

### Un espace de la juxtaposition

Parole individuelle et intime de témoins émanant des zones d'ombre de la société civile, requis pour transmettre leur expérience et soumettre leur système de valeurs à un public invité à opérer de son côté ses choix normatifs sans interférer, ni directement ni par le canal de médiateurs, sur le processus de publicisation lui-même : telles sont les caractéristiques morphologiques de l'espace privé/public promu par la télévision de l'intimité contemporaine. Dès lors, la question se pose : Quel type de débat et de délibération sociétale se trouvent-ils induits par ce genre de modelage de l'espace public ? Comment s'opèrent les confrontations et les argumentations ? Comment se heurtent et se négocient les logiques divergentes ?

L'espace privé/public n'est pas polarisé par l'échange d'idées. Le discours théorique, abstrait, général, véhicule de savoirs et de connaissances s'y efface devant un discours personnalisé où l'idée s'exprime à travers le vécu, l'opinion par le truchement du factuel, la conviction par l'engagement de la personne. Ainsi, la rhétorique argumentative de l'espace privé/public s'ancre-t-elle du côté de la monstration plutôt que du côté de la démonstration. L'espace privé/public n'orchestre pas le choix des idées, mais la comparaison des valeurs incarnées dans des manières de vivre. Il n'est pas un espace intellectuel au sens classique du terme ; il serait plutôt un espace expérimental des modes de vie.

Il n'est pas non plus un espace de confrontation, car les expériences énoncées dans toute leur authenticité ne peuvent, par essence, être contestées. À un sujet qui défend âprement une idée, tout le monde peut rétorquer, avec la même certitude, qu'il se trompe. La séparation entre le vrai et le faux a un sens, en tout cas en principe. Dans la comparaison des expériences, la véracité du récit constitue le postulat autorisant sa mise en public. En conséquence, un témoin ne peut être pris en défaut de faux témoignage sur sa propre vie car personne, dans l'espace public ainsi formaté, ne se trouve en mesure ni en posture de lui rétorquer : « Tu n'as pas vécu ce que tu prétends avoir vécu ». Un témoin peut être mis en tort sur les conclusions qu'il tire de son récit, sur les analyses qu'il en propose, mais il ne peut être mis en faux sur le récit lui-même qui, par définition, est

authentique. Dès lors, quand le récit a fonction d'argument, celui-ci devient véritablement indiscutable. C'est d'ailleurs pourquoi, paradoxalement, l'émission de Jean-Luc Delarue semble bien mal titrée. Car sur les plateaux de *Ça se discute*, on ne discute pas. Les témoins sont assis côte à côte, face à l'animateur et à l'estrade. Leurs regards ne se croisent pas. Ils ne s'interpellent pas mutuellement. Les experts ou les invités principaux qui trônent sur l'estrade sont eux aussi placés côte à côte face aux gradins, aux témoins, au public et à l'animateur. Ils ne parlent pas entre eux pas plus qu'ils n'entrent en dialogue avec la salle. Quand, dans le cours d'une émission, des bribes de polémique surgissent, l'animateur s'empresse, en général, d'éteindre le feu en rappelant qu'« on n'est pas là pour juger mais pour comprendre ».

Ainsi, l'espace privé/public se présente comme un espace de juxtaposition : juxtaposition des personnes, juxtaposition des paroles, juxtaposition des arguments du vécu<sup>8</sup>.

Faut-il en conclure que l'espace privé/public, en refoulant la discussion argumentée et en exaltant l'expérience subjective, signe l'extinction du débat public ?

En réalité, c'est dans le processus de réception que se niche la délibération sociétale induite par ces shows télévisuels. Le spectateur, en effet, s'il n'est pas confronté à l'exposé de propos contradictoires, est néanmoins interpellé par des énoncés différents, discordants, voire opposés. Enclin à s'identifier avec tel ou tel personnage, à se reconnaître dans telle ou telle option de vie, il est conduit à faire

8. Ainsi, sur tous les sujets les plus controversés, à propos desquels la société débat des normes à établir, des lois à voter ou à abroger, *Ça se discute* orchestre des confrontations sans débats contradictoires sur le plateau. Nous citerons une émission emblématique de cette tendance. Le 15 novembre 2000, sur le thème « Handicaps, maladies, peut-on donner la vie ? », les voix les plus discordantes s'élèvent. Un couple dont le conjoint est nain et estime ne pas avoir le droit de transmettre son handicap à son enfant se plaint qu'on lui ait refusé une interruption médicale de grossesse. Un jeune homme atteint d'une maladie génétique se pose la question de l'enfantement au regard de sa propre situation qu'il juge dure mais pas invivable. Une mère de quatre enfants atteinte d'une grave malformation génétique la privant de ses membres inférieurs et postérieurs revendique la naissance de ses quatre enfants dont deux sont atteints. Une jeune femme paraplégique après un accident de voiture vient d'avoir un bébé, encouragée à enfanter par le corps médical. Deux sœurs porteuses de la même maladie expriment leurs divergences sur l'hypothèse d'une nouvelle grossesse, l'une étant acquise à l'hypothèse de l'adoption, l'autre non. Sur l'estrade, une jeune femme porteuse du virus VIH ainsi que son mari vient de mettre au monde un bébé. Chacune de ces expériences, de ces choix de vie est exposée, l'une après l'autre, dans le respect des différences. Les âpres discussions qui naîtront quelques mois plus tard à propos de l'arrêt Perruche n'affleurent pas du tout sur le plateau. Du moins sous la forme de discussions sur le statut de l'embryon, la tolérance au handicap, l'eugénisme (le mot n'est pas prononcé). On pourrait allonger infiniment la liste de ces émissions qui traitent de débats de société sans en débattre sous nos yeux. Citons-en quelques-unes parmi les plus significatives : « Les prostituées sont-elles victimes de nos préjugés ? », 20 septembre 2000, ou « Peut-on apprivoiser la mort ? », 31 janvier 2001.

un tri. En fonction de ses propres convictions et habitudes, mais aussi en consonance avec ses propres incertitudes et doutes. La conversation privée, avec les membres de sa famille, la communauté des pairs, les collègues ou les amis se nourrit des exemples montrés à l'écran. Les interrogations sur l'évolution des mœurs et le repérage normatif des individus en recherche identitaire s'opère par une mise en discussion avec les entourages des éléments de cette mosaïque médiatisée. Les leçons des expériences variées montrées par le média se reformulent dans le contexte des échanges domestiques ou conviviaux. La discussion qui ne s'est pas déroulée sur la scène publique se noue dans la sphère privée.

En ce sens, l'espace privé/public se présente comme un espace de monstration d'une diversité d'expériences singulières, essentiellement sur le mode du témoignage personnel, cette dynamique de publicisation ouvrant à des délibérations reformulées dans le cadre de colloques privés. Il ne signe ni la mort de l'espace public, ni l'aphonie de l'espace privé, mais une articulation particulière où le pluralisme des témoignages se présente comme le garant virtuel de l'énoncé de points de vue discordants et donc de l'hypothèse d'un débat.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Ariès P. & Duby G. (eds) (1987). *Histoire de la vie privée*. Paris : Seuil.
- Boltanski L. (1993). *La souffrance à distance*. Paris : Métailié.
- Charaudeau P. & Ghiglione R. (1997). *La parole confisquée*. Paris : Dunod.
- Dayan D. (1992). « Les mystères de la réception ». *Le Débat*, 71.
- Dubet F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : Seuil.
- Dubet F. & Martucelli D. (1998). *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Seuil.
- Dulong R. (1998). *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Ehrenberg A. (1995). *L'Individu incertain*. Paris : Seuil.
- Frau-Meigs D. (2001). *Médiamorphoses américaines*. Paris : Economica.
- Jost F. (2001). *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*. Paris : INA- De Boeck.
- Kaufmann J.-C. (2001). *Ego. Pour une sociologie de l'individu*. Paris : Nathan.
- Lambert F. (ed.) (2001). *Figures de l'anonymat*. Paris : L'Harmattan.
- Lasch C. (1980). *Le Complexe de Narcisse*. Paris : Robert Laffont.
- Livingstone S. & Lunt P. K. (1993). « Un public actif, un téléspectateur critique ». *Hermès*, 11-12.

- Lochard G. & Soulages J.-C. (1994). «Les imaginaires de la parole télévisuelle». *Réseaux*, 63.
- Mehl D. (1994a). «La télévision compassionnelle». *Réseaux*, 63.
- Mehl D. (1994b). «La vie publique privée». *Hermès*, 13.
- Mehl D. (1996). *La télévision de l'intimité*. Paris : Seuil.
- Mehl D. (1997). «La médiatisation de l'espace privé». *Sociologie du Travail*, 2.
- Sennet R. (1979). *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Seuil.
- Tisseron S. (2001). *L'intimité surexposée*. Paris : Ramsay.
- Touraine A. & Khosrokhavar F. (2000). *La recherche de soi. Dialogue sur le sujet*. Paris : Fayard.
- Wieviorka A. (1998). *L'Ère du témoin*. Paris : Plon.